

Diplôme d'Etat d'ambulancier

RNCP4812 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	DE — Diplôme d'Etat
Code(s) NSF	331
Formacode(s)	31815
Code(s) ROME	J1305
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION · SIRET : 13001653800014

Ministère chargé de la santé

Partenaires habilités

97 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 97 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
A.D.A.S.U.	32919829500019	Former et organiser l'évaluation
AFT-FC	30540504500702	Former et organiser l'évaluation
AFT-FC TOULOUSE	30540504500421	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504500116	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504500249	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504500587	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504500991	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504501338	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504501346	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504501510	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 97 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp4812-diplome-d-etat-d-ambulancier/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Liste des activités visées par le diplôme : - Conduite de véhicule sanitaire

- Transports de patients entre différentes structures
- Surveillance de l'état du patient et des dispositifs médicaux pendant le transport, dans le champ de compétences

- Manutention et installation du patient dans le cadre du confort et de la sécurité
- Recueil et transmission d'informations et de documents nécessaires à la continuité des soins
- Réalisation des gestes de premiers secours dans la cadre strict des attributions
- Vérification journalière du fonctionnement du véhicule et du matériel nécessaire au transport
- Nettoyage et entretien du véhicule
- Aide à la logistique déployée en matière de transport d'urgence pour faire face à des situations d'exception
- Rédaction des documents de traçabilité et notamment horodatage

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences attestées : - Dans toute situation d'urgence, assurer les gestes adaptés à l'état du patient

- Apprécier l'état clinique d'un patient
- Respecter les règles d'hygiène et participer à la prévention de la transmission des infections
- Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des patients
- Etablir une communication adaptée au patient et à son entourage
- Assurer la sécurité du transport sanitaire
- Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité de la prise en charge du patient
- Organiser les activités professionnelles dans le respect des règles et des valeurs de la profession

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

La profession d'ambulancier s'exerce dans le secteur privé commercial (entreprises de transport sanitaire), éventuellement associatif (la Croix-Rouge française) mais aussi dans le secteur public hospitalier (ambulances des établissements publics hospitaliers).

Dans le secteur privé, les ambulanciers relèvent de la convention nationale des transports routiers et activités auxiliaires et des dispositions du code du travail.

Les salariés de la Croix-Rouge française disposent d'une convention collective spécifique.

Dans le secteur public (établissements publics hospitaliers) les conducteurs ambulanciers relèvent de la fonction publique hospitalière (décret n° 91-45 modifié du 14 janvier 1991, J.O des 15. 1 et 23.3.1991).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles : - Ambulancier

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 800 €
Familles professionnelles (FAP)	J3X40 — Conducteurs de véhicules légers · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	11 591
Jugés difficiles à recruter	52 %
Emplois saisonniers	14 %
Familles professionnelles (FAP)	J3X40 — Conducteurs de véhicules légers

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

- jury d'admissibilité présidé par le DRASS et au moins 20% des correcteurs, membres nommés par préfet de région
- jury d'admission composé d'un directeur d'un institut de formation, d'un enseignant régulier dans un institut de formation d'ambulanciers, d'un chef d'entreprise de transport sanitaire titulaire du diplôme d'ambulancier

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Idem

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 593 €
Selon la branche	7 708 € – 8 986 €
Prise en charge	Branches concernées
8 593 €	Valeur par défaut · 210 branches
8 986 €	CPNE-FP du secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales privé à but non lucratif
8 820 €	CPNE transport et activités auxiliaires
7 708 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2024
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP36542

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<http://www.sante.gouv.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4812/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	168
Parcours menés à terme	182
Taux d'achèvement	108 %

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	719
Montant total engagé	1 931 270 €
Coût moyen par dossier	2 686 €
Durée moyenne	456 h
Période	01/2020 – 12/2023
France compétences	63 %
Reste à charge titulaire	25 %
France Travail	8 %
Entreprise	3 %
OPCO	0 %
Régions	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.